

1788 L'ALMANACH DES HONNETES GENS

Riboud, ancien procureur du roi de Bourg-en-Bresse, avait en 1785, publié *les Etrennes littéraires ou Almanach offert aux amis de l'humanité*. Les noms des grands hommes y remplaçaient ceux des saints de l'Eglise. L'ingénieux procureur avait, pour célébrer l'anniversaire des plus illustres d'entre eux, institué des fêtes qui rappelaient leurs travaux et leurs bienfaits.

La fête de l'agriculture, par exemple, tombait le jour dédié au célèbre agronome romain Columelle ; Jean-Jacques Rousseau présidait à la fêtes des âmes sensibles et Scarron à celle des maladies agréables. Pour Newton, il y avait la grande fête de l'univers.

Pierre-Sylvain Maréchal reprit la même idée. *Son Almanach des honnêtes gens* paru en 1788 contient déjà plusieurs dispositions importantes du calendrier républicain. Maréchal institua d'abord une ère nouvelle, l'ère de la raison. Puis il fixa le commencement de l'année au 1^{er} mars. Les douze mois sont maintenus.

Mais à côté de la dénomination visuelle, l'auteur en proposa une purement ordinaire : Mars s'appelait *Princeps*, Avril *Alter*, Mai *Ter*, Juin *Quartille*, Juillet *Quintille*, etc.

Chaque mois était divisé en trois décades. Les jours supplémentaires sont les *épagomènes* ; on les consacra à célébrer des fêtes solennelles : le 31 mars sera la fête de l'Amour, le 31 mai celle de l'Hyménée ; on fêtera la Reconnaissance le 31 août et l'Amitié le 31 décembre. Une fête générale est réservée, le 31 janvier, aimères, c'est-à-dire à tous ceux dont on ignore la date de naissance et de la mort.

Maréchal, à l'exemple de Riboud, n'ouvre son calendrier qu'aux grands hommes de la science, de l'histoire, de la philosophie. Mais la plus large tolérance dicte ses choix. Chez lui, Jésus-Christ côtoie Epicure. Tout porte à croire que *l'Almanach des honnêtes gens* ne fut pas inutile aux réformateurs de 1793.

Ce livre fut plusieurs fois réédité sous des titres divers. On s'est contenté, semble-t-il, en 1793, d'accommoder le travail de Maréchal aux exigences de la situation nouvelle, et notamment, de l'imprégner de l'esprit républicain.

1788 L'ALMANACH DES HONNETES GENS

Le soin de la réforme fut confié par la Convention au Comité de l'instruction publique. Gilbert Romme, son président, s'adjoignit les savants les plus illustres de l'époque : Lagrange, Dupuis, Monge, Guyton de Morveau, Lalande et enfin plusieurs membres de l'Académie des sciences lui prêtèrent leur concours.

Le projet qui sorti de cette collaboration fut soumis à la Convention nationale, le 20 septembre 1793. La discussion, ouverte le 5 octobre suivant, fut close le même jour.

On adopta les propositions du Comité, sauf celles qui concernaient la nomenclature des mois et des jours.

L'ère ancienne fut abolie pour les usages civils. Elle finit le 21 septembre 1792 avec la royauté. Une ère nouvelle fut instituée : elle commença le 22 septembre 1792, avec la république ; ce jour là, le soleil arrivait à l'équinoxe en entrant dans le signe de la balance à 9h18m30s du matin. Un grand phénomène céleste coïncidait ainsi avec un grand évènement historique.

Cet accord désigna le 22 septembre pour être non seulement le premier jour de l'ère, mais encore le premier jour de l'Année.

On rapporte en conséquence le décret qui fixait le commencement de la seconde année de la république au 1er janvier 1793. Tous les actes passés de cette époque au 6 octobre 1793 étaient datés de l'An II. On décida qu'ils appartiendraient à l'An I.

Le mois fut conservé ; elle sert, en rappelant les lunaisons, les intérêts du marin, de l'homme des champs, de l'habitant du Nord. On suivit donc l'exemple des anciens Egyptiens et on partagea l'année en douze mois égaux de trente jours chacun. La semaine fut supprimée, le mois est divisé par décades de dix jours.

Un débat assez long s'ouvrit sur la nomenclature des mois et des jours. Fabre d'Eglantine fut chargé de trouver une nomenclature moins abstraite que les propositions déjà faites.